



Terrier Kerry bleu

Le standard de la race décrit un idéal quant aux caractéristiques, au tempérament et à l'apparence d'une race et assure qu'un chien peut remplir son but initial. Les éleveurs et les juges doivent être conscients qu'ils doivent accorder la priorité à des chiens qui sont en santé et sains de corps et d'esprit.

Aspect général

L'animal typique doit être bien campé sur ses pattes, compact et bien proportionné. Corps bien développé et musclé possédant les caractéristiques et le style du terrier. Un Kerry affaissé n'est pas du tout typique.

Taille

Hauteur au garrot idéale : mâle, 47 cm (18 ½ po); femelle, un peu moins.

Les juges doivent donner préférence au mâle qui fait entre 46 et 50 cm (18 et 19 ½ po) et à la femelle qui fait de 45 à 48 cm (17 ½ à 19 po). Il faut être plus tolérant uniquement si un sujet hors de ces limites est à tout autre point de vue supérieur. Cela ne vaut toutefois pas pour un mâle de taille supérieure à 51 cm (20 po) ou inférieure à 45 cm (17 ½ po) ou pour une femelle de taille supérieure à 50 cm (19 ½ po) ou inférieure à 43 cm (17 po). Les limites minimales ne tiennent pas pour les chiots.

Poids le plus souhaitable pour un mâle pleinement développé : de 15 à 18 kg (33 à 40 lb); le poids de la femelle est proportionnellement inférieur.

Robe et couleur

Douce, dense et ondulée. Un poil dur ou rude doit être sévèrement pénalisé. Dans l'enceinte, le corps doit être bien recouvert de poil et paraître propre, avec la tête (sauf pour les moustaches), les oreilles et les joues bien épilées.

Bonne couleur de l'adulte : toute tonalité de gris bleu ou de bleu gris, de l'ardoise profond au gris bleu pâle, couvrant uniformément le corps à l'exception de portions plus foncées ou noires pouvant apparaître sur le museau, la tête, les oreilles, la queue et les pieds.

La couleur du Kerry, lorsqu'elle évolue du noir apparent à la naissance au bleu gris ou gris bleu chez l'adulte, passe par une ou plusieurs phases; il y a un bleu très foncé (plus foncé qu'ardoise profond), des teintes ou tonalités de brun et des mélanges de ces couleurs, avec une infiltration progressive de la bonne couleur finale.

Jusqu'à l'âge de 18 mois, de tels écarts de la bonne couleur finale sont admis sans que l'on tienne compte de l'uniformité. Par la suite, tout écart important de la couleur finale doit être sévèrement pénalisé.

Le sujet à robe noir uni ne peut monter dans l'enceinte. Jusqu'à l'âge de 18 mois, toute décision quant à la couleur de la robe (noir ou bleu très foncé) du sujet doit être prise en faveur de celui-ci surtout s'il s'agit d'un chiot. Le noir sur le museau, la tête, la queue et les pieds est admis à tout âge.

Tête

Longue sans exagération et bien proportionnée au reste du corps. Bien équilibrée sans différence apparente entre la longueur du crâne et celle du chanfrein. **Crâne** plat, **stop** léger; largeur moyenne entre les oreilles allant en se rétrécissant légèrement vers les yeux. Joues nettes et de niveau, exemptes de protubérance. **Museau** : mâchoires profondes, fortes, musclées. Chanfrein plein et bien construit, ne s'affaissant pas de façon appréciable sous les yeux mais modérément ciselé pour ne pas avoir un chanfrein en forme de coin. **Truffe** noire, narines grandes et larges. **Gueule** : dents fortes, blanches et soit de niveau soit avec dents supérieures (incisives) s'adaptant bien sur les dents inférieures.

Yeux foncés, petits, non proéminents, bien placés et avec une expression de vivacité typique de terrier. Toute trace de jaune est très répréhensible. **Oreilles** en forme de V, petites mais non disproportionnées par rapport à la taille, d'épaisseur moyenne, portées vers l'avant collées aux joues avec le sommet de l'oreille plié tout juste au-dessus du niveau du crâne. Une oreille «morte» du genre chien courant est très répréhensible.

Cou

Net et modérément long, s'élargissant graduellement vers les épaules sur lesquelles il doit être bien fixé et porté fièrement.

**Membres antérieurs**

Épaules fines, longues et inclinées, bien placées vers l'arrière et bien constituées. Pattes modérément longues avec une bonne ossature et une bonne musculature. Vues de profil et de l'avant, les pattes doivent être droites avec les coudes pendant perpendiculairement du corps dégagés des côtés lorsque le sujet est en mouvement. Paturons courts, droits et à peine visibles.

Corps

Dos court, fort et droit (de niveau), sans trace de faiblesse. Poitrine profonde et de largeur plutôt moyenne. Rein court et puissant avec un léger relèvement du ventre. Côtes assez contrées et profondes plutôt qu'arrondies.

Membres postérieurs

Forts et musclés avec une pleine liberté d'action; exempts d'affaissement. Cuisses longues et puissantes, grassets bien fléchis et bien dans l'axe. Jarrets près du sol et vus de derrière bien droits et parallèles l'un à l'autre; chien bien campé sur les jarrets. Pieds forts, compacts, assez ronds et modérément petits; bonne profondeur de coussinet exempt de craquelures. Orteils arqués, bien dans l'axe, avec des ongles noirs.

Queue

Plantée haut, de longueur moyenne et portée dressée joyeusement. Plus elle est portée à la verticale, mieux c'est.

Allures

Pattes antérieures et postérieures doivent être déplacées directement vers l'avant lorsque le chien est en mouvement; les grassets doivent demeurer bien dans l'axe.

Défauts

Toutes déviations par rapport aux idéaux susmentionnées doivent être considérées comme un défaut dans la mesure où elles interfèrent avec la santé et le bien-être du chien et le but de la race.

- Une bouche grignarde doit être pénalisée à coup sûr.

Caractéristiques éliminatoires

- Couleur noir uni.
- Teinture de la robe

Points accordés par les juges

Tête	20
Cou	5
Épaules et poitrine	10
Pattes et pieds	10
Corps	10
Membres postérieurs et queue	10
Couleur	10
Robe	15
Conformation générale et caractère	10
TOTAL	100

Nom de la race: Terrier Kerry Bleu
Année de reconnaissance: 1925
Année d'effet: January 2014